



## Bruce A. Hibbard

Associé

T : 403.298.8141 / C : hibbardb@bennettjones.com

Calgary

### FORMATION

Université de Calgary, B.C.A., 1998

Université de Calgary, LLB, 2001

### ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2002

Bruce Hibbard pratique le droit des sociétés et le droit des valeurs mobilières, avec un accent particulier sur les fusions et acquisitions, les offres sur les marchés de capitaux publics et privés, les fonds d'investissement et les questions d'entreprise et commerciales.

Bruce agit pour un groupe diversifié de clients, y compris des entités publiques et privées, des fonds communs de placement, des fonds de couverture, des fonds de capital-investissement, des fonds de capital de risque, des banques d'investissement et des courtiers du marché dispensé.

Sa pratique consiste notamment à conseiller des émetteurs, des investisseurs et des personnes inscrites en ce qui a trait à la création d'entreprises et de fonds, aux réorganisations d'entreprises, aux financements par capitaux propres privés et publics, aux offres publiques d'achat, aux plans d'arrangement, aux premiers appels publics à l'épargne, aux émissions d'inscription, aux acquisitions d'actions et d'actifs et aux dessaisissements et dispositions. Il conseille également des sociétés sur des questions liées à la réglementation des valeurs mobilières, à la gouvernance d'entreprise et aux obligations d'information continue.

Bruce a été reconnu comme l'un des « meilleurs avocats de moins de 40 ans » au Canada dans l'édition 2016 des prix annuels Rising Stars de Lexpert et, en 2015 et 2017, il a été nommé avocat d'entreprise à surveiller dans le Guide to the Leading U.S./Canada Cross-Border Corporate Lawyers in Canada de Lexpert.

Bruce est professeur à temps de session à la Faculté de droit de l'Université de Calgary, où il enseigne les fusions et acquisitions. Il a donné des conférences ou a été panéliste sur des sujets tels que les placements privés, les offres publiques, les fonds de couverture et les investissements alternatifs, les sociétés en commandite, les inscriptions transfrontalières, l'achat et la vente d'une entreprise et l'assurance de représentation et de garantie.

Pour compléter sa pratique, Bruce a terminé le deuxième niveau du cours approfondi en fiscalité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et a publié un certain nombre d'articles sur diverses questions commerciales et commerciales, de valeurs mobilières et de fiscalité.